



# FURY TOUS RAMPANTS

## Insecticide contre les rampants

- **Formule spécialement étudiée pour éliminer rapidement et efficacement les insectes rampants (blattes, cafards, fourmis, araignées, puces, punaises).**
- **Action foudroyante, ultra rapide : agit en moins d'1 minute**
- **2 en 1 : préventif et curatif**
- **Efficacité longue durée (jusqu'à 4 semaines de protection pour les puces).**
- **Parfum citronnelle.**

### Composition :

Matières actives biocides :  
Tétraméthrine (CAS N°7696-12-0) 0,122% (m/m).  
Cyperméthrine (CAS N° 52315-07-8) 0,25% (m/m). Produit biocide insecticide (TP18 - Directive 98/8/CE).  
Type de préparation : générateur d'aérosols AE.

### Mode d'emploi :

Bien agiter l'aérosol avant emploi.  
Pulvériser à environ 20 cm de la surface à traiter, des lieux de passage ou de résidence habituels des insectes.  
Appliquer par pulvérisation de 5 secondes par mètre linéaire.  
Quitter les lieux et aérer 10 à 20 minutes.  
Pour stopper l'action biocide : rincer les surfaces à l'eau.

### Précautions d'emploi et de stockage :

Scanner le QR Code pour avoir accès à la fiche de données de sécurité (FDS). Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Conserver le produit à l'écart de toute source de chaleur, d'ignition ou de flammes/étincelles, à l'abri de la lumière, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

### Conditionnement :

AE503 : Carton de 6 aérosols de 650/400mL.

### Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

### Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet ([www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou [www.phem.fr](http://www.phem.fr)). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



Version 14/06/2019



Système de management  
qualité & environnemental  
certifié

**PHEM SAS**

21, allée Louis Bréguet - 93421 VILLEPINTE CEDEX - FRANCE

Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 - Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56 - Email : [contact@phem.fr](mailto:contact@phem.fr)

[www.phem.fr](http://www.phem.fr) - [www.biophem.fr](http://www.biophem.fr)

